

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(MINESUP)

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 014 /AONO/ MINESUP /CIPM/2018 DU 13 SEPT 2018

RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE DE
LA FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES DE L'UNIVERSITE DE
YAOUNDE 2 A EBOLOWA PHASE 1 (Site de Metyipkwale)

Financement : BIP/MINESUP- Exercices 2018 et suivants

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre du démarrage de la construction d'un bloc pédagogique pour le compte de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Yaoundé 2 à Ebolowa, Phase 1 (site de Metyipkwale), le Ministre de l'Enseignement Supérieur, lance une consultation ouverte en procédure d'urgence à toutes les entreprises ou groupement répondant à la réglementation en vigueur des marchés publics au Cameroun.

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux comprennent notamment :

- Etudes techniques (géotechniques, structures, essais divers)
- Permis de bâtir
- Installation de chantier
- Abatage d'arbres, désherbage, dessouchage et nivellement de terrain
- Création voie d'accès (largeur : 6m) pour l'ilot du projet et terrassement en grande masse
- Implantation de l'ouvrage
- Ouverture des fouilles
- Fouille en rigoles
- Fouille en puits
- Béton de propreté dosé à 150kg/m³ de ciment CPJ 35
- Béton armé pour semelles, amorces poteaux, voiles, amphithéâtre, et longrines dosé à 350kg/m³ de ciment CPJ 35 y compris coffrage
- Maçonnerie en agglos pleins de 20x20x40
- Remblai latéritique compacté de fondation
- Remblai de sable compacté de fondation
- Fourniture et mise en œuvre de film plyane y/c toutes sujétions
- Béton armé au treillis soudés pour dallage sol: ép. 12 cm y/c toutes sujétions.

3. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises qualifiées exerçant dans ces domaines.

4. FINANCEMENT

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissement Public du MINESUP des exercices 2018 et suivants sur la ligne d'imputation budgétaire **Compte Trésor du PRO-ACTP N° 420 002 703 PGT.**

5. DELAIS D'EXECUTION

Le délai maximum prévu par le Ministre de l'Enseignement Supérieur pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois.**

6. ALLOTISSEMENT

Les travaux sont subdivisés en un (01) lot unique.

7. COUT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Cent millions (100 000 000) francs cfa.**

8. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises qualifiées exerçant dans ces domaines.

9. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2 000 000 (Deux millions) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Service des Marchés Publics, Porte 1432 - téléphone : 222 22 68 21, 14^{ème} étage de l'immeuble Ministériel n°2 à Yaoundé dès publication du présent avis.

11. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Service des Marchés Publics, Porte 1432 téléphone : 222 22 68 21, 14^{ème} étage de l'immeuble Ministériel n°2 à Yaoundé dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de 75 000 (Soixante quinze mille) francs CFA, payable au Trésor Public.

12. REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (Sept) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Service des Marchés Publics, Porte 1432 téléphone : 222 22 68 21, 14^{ème} étage de l'immeuble Ministériel n° 2 à Yaoundé au plus tard le 10 2 OCT 2018 à 14 Heures et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N° 04/AONO/MINESUP/CIPM/2018 du 13 SEPT 2018

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE DE LA FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE 2 A EBOLWA, PHASE 1 (SITE DE METYIPKUALE). »

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.

13. RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 10 2 OCT 2018 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés à l'immeuble ministériel N°2 dans la salle des réunions de la Direction des Affaires Générales sise au 14^{ème} étage abritant les Services du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

14.1.1 Pièces administratives

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou documents (pièces) falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;

14.1.2 Offre Technique

- Le non-respect d'au moins 70% (70 pour cent) de « oui » des critères essentiels ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ;
- Fausse déclaration ou documents (pièces) falsifiés ;

- Absence de l'attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Absence d'une note méthodologique d'exécution des travaux (organisation, autocontrôle, protection de l'environnement, mesures d'hygiène et de sécurité)

14.1.3. Offre financière

- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de l'une des pièces de l'offre financière ci-dessous :
 - o La soumission timbrée datée et signée ;
 - o Le bordereau des prix unitaires complété, paraphé et rempli de manière lisible ;
 - o Le détail estimatif complété, daté et signé ;
- Absence d'un sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission.

14.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- L'expérience du personnel d'encadrement
- Les références de l'entrepreneur dans le domaine des constructions en bâtiments et travaux publics ;
 - Expérience général des entreprises dans le domaine des bâtiments ;
 - Expérience spécifique des entreprises, pertinente dans le domaine des constructions des infrastructures universitaires
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- La méthodologie d'exécution des travaux (organisation, autocontrôle, protection de l'environnement, mesures d'hygiène et de sécurité) ;
- Non satisfaction d'au moins 70% (70 pour cent) de « oui » des critères essentiels ;
- Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 70% (70 pour cent) de « oui » des critères essentiels seront admises à l'analyse financière.

15. ATTRIBUTION

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au dossier d'appel d'offres.

16. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. CORRUPTION


Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

18. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES


Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Portes (1444 ou 1409) , 14^{ème} étage de l'immeuble Ministériel n° 2. Tél. (237) 222 22 27 13/222.22.19. 08.

19. ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES.

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.



Le Ministre de l'Enseignement Supérieur


Jacques FAME NDONGO

13 SEPT 2018

AMPLIATIONS :

- MINMAP
- ARMP (JDM)
- Président CPM (pour information)
- Affichage (pour information)
- Service des Marchés Publics, BAO-MINESUP (pour archivage).